



Séjour club 2019

Vaison La Romaine

Conditions et tarifs



Le séjour club 2019 se déroulera du samedi 22 juin au samedi 29 juin 2019.

Le déplacement se fera en voiture particulière

Départ le samedi 22 juin 2019 pour une arrivée au centre vers 17h.

Retour le samedi 29 juin 2019 après le déjeuner. Les chambres devront cependant être libérées pour 10h.

Tarif : 440 euros par personne.

Ce tarif comprend :

- L'hébergement sur base chambre double
- La pension complète, sous forme de buffets, vin compris aux repas.
- La pension complète commence par le dîner du 1er jour et se termine par le déjeuner du dernier jour
- Le linge de toilette et draps fournis, lits faits à l'arrivée
- Un cocktail de bienvenue
- L'animation de journée et de soirée
- L'assurance annulation.
- Les frais de dossier appliqués par Léo Lagrange

- La taxe de séjour

Ce tarif ne comprend pas :

- Les extra et dépenses personnelles
- Le supplément chambre single : 83 €
- Les éventuelles entrées de sites, musées, monuments

Conditions de réservation :

Vous **devez** réserver votre séjour via le bulletin d'inscription contenu dans le message qui vous a été envoyé par e-mail et l'adresser à la secrétaire : **Christiane Dupuis**

Nous avons réservé une quarantaine de places (réservation bloquée pour 1 mois max)
Les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception.

Si la demande dépasse l'offre, une liste d'attente sera créée pour le cas où nous ne pourrions bénéficier de places supplémentaires.

Echéancier :

Le règlement du séjour sera échelonné en trois versements.

Attention, ce séjour sera intégralement géré par le **VCA**.

Les règlements devront se faire par chèque bancaire à l'ordre du Vélo Club des Albères et adressés à la secrétaire:

Dupuis Christiane 13 Rue de la Solane 66700 ARGELES

* 1^{er} versement de 150 euros/personne à **l'inscription.**

Attention, votre inscription ne sera validée qu'après réception de ce premier acompte.

Le centre de vacances nous demande de verser 30% d'arrhes à la réservation.

* Un 2^{ème} versement de 150 euros/personne devra être effectué avant le 31 Janvier 2019.

* Le solde du séjour soit 140 euros sera à régler avant le 31 Mai 2019.